

GROUPIMO

SA au capital de 1 325 876 €

**Siège social : 12/14 av. Domergue - Immeuble Trident
97200 FORT DE FRANCE**

RCS FORT DE FRANCE N° 432.271.534

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

À l'assemblée générale de la société GROUIMO,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

1) **CHECK IN- GROUPIMO**, convention d'assistance administrative financière et commerciale

Cette convention concerne STEPHANE PLAISSY (Administrateur)

2) **FONTENOY IMMOBILIER MARTINIQUE- GROUPIMO**, convention d'assistance administrative et financière

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)

3) **EURL STA - GROUPIMO** Convention de gestion administrative

Cette convention concerne STIDE TADI (Administrateur)

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

4) **GROUPIMO GESTION- GROUPIMO**, convention d'assistance administrative financière et commerciale

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)

5) **COMAPHI- GROUPIMO**, convention d'assistance administrative financière et commerciale

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)

6) **EXPERT'IM- GROUPIMO**, convention d'assistance administrative financière et commerciale

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)

7) **MADININA SYNDIC- GROUPIMO**, convention d'assistance administrative financière et commerciale

Cette convention concerne STEPHANE PLAISSY (Administrateur)

8) **MIG GUYANE- GROUPIMO**, convention d'assistance administrative financière et commerciale

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)

9) **RESIDENCE DE LA BAIE - GROUPIMO**, convention d'assistance administrative

Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)

10) **DFA - GROUPIMO**, convention d'assistance administrative

Cette convention concerne PHILIPPE KAULT (Administrateur)

- 11) LYBY – GROUPIMO**, convention d'assistance administrative
Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)
- 12) EURL DNI-GROUPIMO**, convention d'assistance administrative
Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)
- 13) EURL SPL-GROUPIMO**, convention d'assistance administrative
Cette convention concerne STEPHANE PLAISSY (Administrateur)
- 14) EURL PK-GROUPIMO**, convention d'assistance administrative
Cette convention concerne PHILIPPE KAULT (Administrateur)
- 15) SUP'IMO - GROUPIMO**, convention d'assistance administrative financière et commerciale
Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)
- 16) VRP - GROUPIMO**, convention d'assistance administrative financière et commerciale
Cette convention concerne STEPHANE PLAISSY (Administrateur)
- 17) MADININA SYNDIC - GROUPIMO**, convention de mise à disposition de personnel
Cette Convention concerne STEPHANE PLAISSY
- 18) GROUPIMO – SUPIMO**, Convention de prestation technologique et logistique
Cette Convention concerne DIDIER NICOLAI-GUERIN (Administrateur)
- 19) RENOVIMO- GROUPIMO**, convention d'assistance administrative financière et commerciale
Cette convention concerne PHILIPPE KAULT (Administrateur)
- 20) ADMINIMO- GROUPIMO**, convention d'assistance administrative et financière
Cette convention concerne PHILIPPE KAULT (Administrateur)

Récapitulatif des facturations GROUPIMO aux filiales et les entreprises détenues par les administrateurs relatives à l'exercice 2021.

GROUPIMO GESTION	371 473 €
MIG GUYANE	27 499 €
COMAPHI	39 263 €
MADININA SYNDIC	335 110 €
EXPERT'IM	22 319 €
EURL SPL	750 €
EURL PK	750 €
EURL DNI	750 €
DFA	500 €
BOLAMO	500 €
LYBY	500 €
SUPIMO	18 619 €
VRP	30 000 €
RENOVIMO	408 172 €
ADMINIMO	32 400 €
Check IN	19 999 €
FONTENOY IMMOBILIER MARINIQUE	48 094 €
EURL STA	0 €

Fait à SAINT MARTIN DE L'IF, le 17 Juin 2022
le Commissaire aux comptes
MO3C, représenté par



Marc-Olivier CAFFIER